

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Trois-Ponts

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER DE LA FORÊT COMMUNALE DE TROIS-PONTS

(PROJET)

Projet de décision qui relève de la *catégorie A2* des plans et programmes dont l'adoption comporte une phase de participation du public, telle que déterminée par l'Art. D.29-1, §3 du Code de l'Environnement. Projet de décision soumis à enquête publique en vertu de l'Art. 59 §2 du Code Forestier.

Enquête publique organisée conformément aux Art. D.29-7 à D.29-20 et R.41-6 à R.41-9 du Code de l'Environnement.

L'administration communale porte à la connaissance de la population que le **Projet de Plan d'Aménagement Forestier (PAF) de la Forêt communale de Trois-Ponts**, dont l'auteur est le Service public de Wallonie Agriculture, ressources naturelles et environnement - Département de la nature et des forêts - Direction extérieure de Liège, ainsi que le **Rapport d'Incidences Environnementales (RIE)**, sont soumis à enquête publique. Cette enquête publique a pour but de recueillir l'avis du public en vue de l'adoption de ce plan par la commune, propriétaire de la forêt communale de Trois-Ponts.

La durée de cette enquête est de 45 jours.

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début et de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la séance de clôture de l'enquête publique	Réclamations et observations à adresser aux adresses suivantes jusqu'au 28/09/2020 midi
03/07/2020	Du 09/07/2020 au 28/09/2020 midi	Administration communale de Trois-Ponts, Route de Coö 58 à 4980 Trois-Ponts En séance du Collège, le 28/09/2020 de 10h00 à midi.	<i>Par voie postale :</i> Collège communal Route de Coö 58 4980 Trois-Ponts <i>Par e-mail :</i> vcl@troisponts.be ou dwi@troisponts.be

L'enquête publique est réalisée sur le territoire de la commune de Trois-Ponts.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale de Trois-Ponts, à partir de la date de début jusqu'à la date de clôture de l'enquête, à savoir à partir du 09/07/2020 jusqu'au 28/09/2020 (midi), chaque jour ouvrable pendant les heures de service, de 08h30 à 12h00, le mercredi de 13h00 à 17h00 ou sur rendez-vous préalable à prendre au 080/68.98.82 ou via la boîte mail vcl@troisponts.be ou au 080/68.98.95 ou via la boîte mail dwi@troisponts.be.

Toute personne peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale de Trois-Ponts dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la date de clôture de l'enquête publique.

Les réclamations et observations verbales peuvent être recueillies sur rendez-vous par les agents communaux délégués à cet effet (V.Close au 080/68.98.82 ou D.Winand au 080/68.98.95).

Tout intéressé peut obtenir des explications sur le projet auprès des personnes dont les coordonnées sont reprises ci-dessus ou cantonnement du DNF de Spa (Ferme de Malchamps, rue Sauvenière 20, 4900 SPA (tél. : 087/29 90 80) et à la Direction de LIEGE (Montagne Sainte-Walburge, 2 - Bat. II, B - 4000 Liège (tél. : 04/224 58 13 ou 04/224 58 70).

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le projet, objet de la présente enquête publique est la commune de Trois-Ponts.

A Trois-Ponts, le 15/06/2020 (date du Collège)

Par le Collège,

La Directrice générale a.i.,
V.Close



Le Bourgmestre,
F.Bairin

